À partir de l'année scolaire 2010-2011, le ministère de l'Éducation du Maine va collecter les identifications de race et d'ethnicité d'une nouvelle manière. Cela signifie que chaque école va changer la façon dont elle demande ces renseignements aux parents et étudiants.

Quelles sont les raisons de ce changement?

- **Le Maine sera tenu d'établir un rapport au ministère de l'Éducation des États-Unis en utilisant ces nouveaux codes de race et d'ethnicité à partir de l'année 2010-2011.**
- **Des implications financières sont basées sur ces identifications**
- **Ces nouveaux codes seront utilisés pour l'établissement de rapports par d'autres organismes fédéraux également**
    - **Le respect des droits civils**
    - **Collecte des antécédents de santé**
    - **Collectes des services spéciaux**

Ces données seront utilisées à des fins d'information et ne seront pas utilisées contre un éléve. En outre, les données relatives à la race et l'ethnicité seront rapportées par le ministère de l'Éducation du Maine au ministère de l'Éducation des États-Unis de façon sommaire. Ces données ne seront jamais rapportées par individu.

DEPARTMENT OF Education STATE OF MAINE

23 State House Station
Cross Office Building – 5th Floor
Augusta, ME 04333
(207) 624-6600 [v]
(207) 624-6700 [f]
1-888-577-6690 [TTY]
http://www.maine.gov/education

FRC

DEPARTMENT OF Education STATE OF MAINE

Rapport de race et d'ethnicité

Un guide pour les parents et les élèves

Une question en deux parties

Ethnicité :
(réponse requise)

La personne est-elle d'origine hispanique ou latino?

- Oui
- Non

Race :
(réponse requise)

La personne tire-t-elle ses origines d'une ou de plusieurs de ces races?

- Amérindien ou autochtone d'Alaska
- Asiatique
- Afro-Américain
- Hawaïen ou insulaire d'une autre île du Pacifique
- Race blanche

J'ai déjà identifié mon enfant dans le passé. Dois-je encore le faire?

***Oui**, tous les élèves doivent être identifiés à l'aide de la question en deux parties pour l'année scolaire 2010-2011.*

Que va-t-il se passer si je choisis de ne pas répondre à cette question en deux parties?

***Un observateur de l'école** sera mandaté pour effectuer l'identification de l'enfant.*

Comment cette information sera-t-elle protégée?

Une loi connue sous le nom de **FERPA**, la Federal Education Records and Privacy Act, protège cette information. Les informations relatives à la race et l'ethnicité seont protégées de la même façon que tout autre renseignement personnel dans le dossier scolaire d'un élève.

Définitions de l'ethnicité et de la race

Ethnicité hispanique ou latino :

Une indication que la personne tire son origine ou sa descendance du Mexique, de Puerto Rico, Cuba, d'Amérique centrale et méridionale, et d'autres cultures hispaniques, quelle que soit la race.

Race :

La catégorie raciale générale qui reflète le plus clairement la reconnaissance qu'a la personne de sa communauté ou de celle avec laquelle elle s'identifie le mieux. (Il est possible de choisir plus d'une réponse.)

Amérindien ou autochtone d'Alaska : Une personne qui tire ses origines de l'un des peuples d'Amérique du Nord et du Sud (y compris d'Amérique centrale) et qui maintient son identification culturelle à travers des affiliations tribales ou la reconnaissance de sa communauté.

Asiatique : Une personne qui tire ses origines de l'un des premiers peuples d'Extrême-Orient, d'Asie du Sud, ou du sous-continent indien. Cette zone comprend, par exemple, le Cambodge, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée, la Malaisie, le Pakistan, la Thaïlande et le Vietnam

Afro-Américain : Une personne qui tire ses origines de l'un des groupes de race noire d'Afrique. Les termes tels que « Haïtien » ou « Noir américain » peuvent être utilisés en plus de « Noir ou Afro-américain ».

Hawaïen ou insulaire d'une autre île du Pacifique : Une personne qui tire ses origines de l'un des peuples originaires de Hawaï, Guam, Samoa, ou d'autres îles du Pacifique.

Blanc - Une personne qui tire ses origines de l'un des premiers peuples de l'Europe, l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient.